

APRÈS ART. 2

N° CE756

## ASSEMBLÉE NATIONALE

23 avril 2024

---

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES  
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

### AMENDEMENT

N ° CE756

présenté par

M. Minot, M. Boucard, Mme Genevard, Mme Blin et Mme Anthoine

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.